

# Protocole Sanitaire

## Championnats de France route et piste 2021

### COMMUNIQUE

---

En accord avec les dispositions en vigueur, l'organisation et la commission course rappelle les points du protocole sanitaire applicable lors du championnat de France :

- Chaque club doit fournir un registre de présence complété qui vous sera demandé à l'entrée (ou QR code "Tous-anti-Covid" à scanner comme à Coulaines) ;
- Le port du masque est obligatoire dans les zones de regroupement et/ ou de rassemblement ;
- Dans la zone buvette, seule la consommation assise est autorisée. Les déplacements dans la zone buvette doivent se faire obligatoirement avec le port du masque ;
- Les tests ne sont pas obligatoire ;

La commission course